

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2024 LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Pascal DOLL, Maire et a délibéré comme suit :

DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

Urbanisme développement économique

Délibération n°1/29 - Plan Local d'Urbanisme – Approbation de la révision allégée n°2 – Approuvée

Délibération n°2/30 - Actualisation pour 2025 des tarifs maximaux de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) – Approuvée

Délibération n°3/31 - Acquisition de la parcelle sise 19 rue Robert Schuman cadastrée section AC n°394 – Approuvée

Finances

Délibération n°4/32 - Compte de Gestion 2023 - Budget Principal - Approuvée

Délibération n°5/33 - Compte Administratif 2023 – Budget Principal – Approuvée

Délibération n°6/34 - Affectation du résultat 2023 — Budget Principal — Approuvée

Délibération n°7/35 - Budget Supplémentaire 2024 – Budget Principal – Approuvée

Délibération n°8/36 - Bilan des acquisitions et des cessions immobilières — Année 2023 — Approuvée

Délibération n°9/37 - Tarifs applicables au 1er septembre 2024 – Approuvée

Délibération n°10/38 - Subvention exceptionnelle en faveur de l'Association de soutien à l'Artsakh – Exercice 2024 – Approuvée

Délibération n°11/39 - Subvention exceptionnelle en faveur de la Protection Civile du Val d'Oise Exercice 2024 — Approuvée

Ressources Humaines

Délibération n°12/40 – Mise à jour du règlement intérieur du personnel de la ville et du CCAS d'Arnouville – Approuvée

Délibération n°13/41 – Personnel communal – Création de quatre postes permanents – Approuvée

Cabinet

Délibération n°14/42 – Vœu relatif au soutien à la ligne de métro 19 – Approuvée